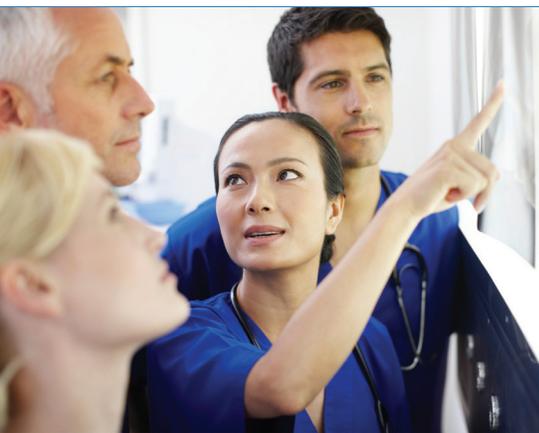


Confiance médicale^{MC}

Notre détermination à aider les clients qui traversent une période difficile donne des résultats tangibles !



« Un client de RBC Assurances, en congé d'invalidité de longue durée, a été adressé à un spécialiste pour que soit évaluée la pertinence d'une intervention chirurgicale aux fins de son rétablissement. Le délai d'attente était de 18 à 24 mois, ce qui n'est pas inhabituel dans cette région. Nous avons pris contact avec Confiance médicale au cas où l'on pourrait obtenir de l'aide ; ils ont communiqué avec le client et son médecin de famille, puis nous ont fourni une liste de spécialistes de la région qui étaient disponibles plus rapidement. Au bout de six semaines, un rendez-vous a été fixé avec un spécialiste et, cette fois-ci, l'attente devait être de quatre à six mois seulement. Maintenant que RBC Assurances fait équipe avec Confiance médicale, nous avons diminué d'au moins un an le délai d'attente que doivent subir nos clients avant d'obtenir les soins nécessaires. »

Spécialiste, Services des règlements, Invalidité de RBC Assurances

Si vous avez une assurance invalidité ou maladies graves individuelle, ou une assurance invalidité collective, nous vous offrons une valeur ajoutée incomparable qui peut changer le cours de votre vie.

Un service auquel vous faites confiance

Confiance médicale^{MC}

Donne à vos clients les renseignements dont ils ont besoin pour bien comprendre leur état de santé et obtenir les soins et les traitements adéquats dans un délai approprié. Voici quelques-uns des avantages offerts :

- Accès rapide à des soins et traitements
- Accès aux médecins spécialistes appropriés
- Obtention de diagnostics fiables
- Accélération du rétablissement

Service de Confiance médicale^{MC}

Fournit aux personnes assurées aux termes d'une police d'assurance invalidité ou maladies graves individuelle ou d'une police d'assurance invalidité collective de l'aide pour se retrouver dans le système de santé canadien.

- Accompagnement individuel par un infirmier autorisé
- Plus de 5 500 médecins canadiens de renom
- Propose deux ou trois spécialistes possédant les compétences et la disponibilité nécessaires choisis au sein du réseau MédiConfiance (plus de 5 500 médecins canadiens et plus de 800 sous-spécialités)
- Facilite l'obtention d'un rendez-vous auprès du premier spécialiste disponible et donne des conseils pour s'y préparer
- Travaille avec des fournisseurs de soins de première ligne
- Respecte la *Loi canadienne sur la santé*

Si vous souhaitez tirer profit de ce service exceptionnel, veuillez en informer votre spécialiste, Service des règlements, au moment de présenter votre demande de règlement. Si votre employé est en arrêt de travail et n'a pas encore présenté une demande de règlement, veuillez communiquer avec l'un de vos directeurs de service attitrés soit par courriel, à claimservice@rbc.com, ou par téléphone, au 1 877 519-9501, poste 4166434946.



Assurances

Assureur : Compagnie d'assurance vie RBC

® / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence.
* Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif.